

OUA/CSTR - SAFGRAD

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CULTURES
VIVRIERES DANS LES ZONES SEMI-ARIDES**

Commission Scientifique, Technique et de Recherche de l'Organisation de l'Unité Africaine

et

**INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES
ISRA, Sénégal**

***Rapport National du Programme sur
les Services d'Appui et de Financement
de la Production Agricole :***

***Cadre de travail, Leçons Apprises, Meilleures pratiques,
Domaines d'Activités Pilotes***

Programme sur les Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole
Financé par USAID/AFR/SD/ANRE



Rapport n° 7 préparé par ISRA, Sénégal

Mai 2001



OUA/CSTR - SAFGRAD

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CULTURES
VIVRIERES DANS LES ZONES SEMI-ARIDES**

Commission Scientifique, Technique et de Recherche de l'Organisation de l'Unité Africaine

et

**INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES
ISRA, Sénégal**

*Rapport National du Programme sur
les Services d'Appui et de Financement
de la Production Agricole :*

***Cadre de travail. Leçons Apprises. Meilleures pratiques.
Domaines d'Activités Pilotes***

Programme sur les Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole
Financé par USAID/AFR/SD/ANRE



Rapport n° 7 préparé par ISRA, Sénégal

Mai 2001



SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. CADRE DE TRAVAIL

1.1 Le comité national

1.2 Le plan d'actions

II. LECONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES

2.1 Intrants et Matériel agricole

2.2 Formation

2.3 Finances

III. MEILLEURES PRATIQUES

3.1 Intrants et Matériel agricole

3.2 Formation

3.3 Finances

IV. DOMAINES D'ACTIVITES

4.1 Intrants et Matériel agricole

4.2 Formation

4.3 Finances

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le transfert de la fonction de fourniture des services d'appui agricole du secteur public au secteur privé constitue un volet-clé des mesures de réformes politiques actuellement menées dans plusieurs pays africains. En dépit de l'importance accordée au développement agricole dans le cadre des programmes de réforme, le rythme de ce transfert a été généralement lent, ce qui a contribué à ralentir la croissance du secteur agricole et par-là même, celle des économies de ces pays à forte base agricole.

La libéralisation du marché, les ajustements structurels et les réformes de politique macro-économique n'ont fait qu'éliminer les services financiers détenus et contrôlés par l'Etat dans la plupart des pays ouest-africains, ouvrant ainsi la porte aux institutions financières commerciales et aux ONG pour assurer aux économies rurales une variété de services d'appui et financiers innovateurs.

Historiquement le Sénégal disposait, et dispose encore, d'un système de recherche performant et l'encadrement du monde rural était dense et le dispositif de formation agricole et rurale efficient. La fourniture de services d'appui à la production était largement assurée par l'état jusqu'au début des années 80 qui marque la fin du programme agricole. Le désengagement de l'état s'est manifestée par une régression technologique faute de structures et de politiques appropriées pour prendre en charge de manière efficace cet élément essentiel des systèmes de production. Cela s'est traduit par une baisse tendancielle de plus en plus prononcée des performances de l'agriculture.

Dès lors, la relance de la production agricole s'impose avec comme levier important le renforcement des services d'appui et de financement de la production agricole. Le programme élaboré dans ce sens s'articule autour de deux phases :

- La première a trait à l'élaboration d'un cadre de concertation et de consultation s'appuyant sur les expertises locales, une base de connaissances et d'informations pertinentes sur les SAFPA et des principes et des règles de fonctionnement souples mais rigoureux. Ce cadre doit permettre des échanges réguliers, multiformes et fructueux entre partenaires (prestataires, utilisateurs de SAFPA, bailleurs, etc.) sur les expériences positives en cours ou vécues, les options et stratégies innovatrices et les opportunités existantes.
- La deuxième phase concerne l'exécution d'activités sous forme de projets pilotes pour tester, promouvoir et disséminer les options innovatrices déjà identifiées en matières de SAFPA.

La première grande activité de ce programme est la réalisation de travaux de diagnostic pour dresser l'état des lieux des SAFPA dans chaque pays. Un consultant national a été commis dans chaque pays par le CNP pour mener ces travaux. Pour finaliser le rapport national, des études complémentaires ont été confiées à quelques membres du CNP dans les domaines suivants :

- i) **Les services d'appui à la production agricole.** Il s'agit des prestations efficaces et de la distribution d'intrants agricoles améliorés (Semences, Engrais et produits chimiques et Matériel agricole).

- ii) **Les Services Financiers.** Ce volet se rapporte à la prestation effective de services (par exemple le **crédit**) à travers des mécanismes formels et informels permettant d'accéder à la technologie (comme les intrants).
- iii) **Le Renforcement des Capacités.** Il a porté dans un premier temps sur **l'inventaire et la documentation des programmes et activités de formation** en cours entrepris par le secteur public, les ONG et autres organisations en vue de renforcer la prestation des SAFPA et, dans un deuxième temps, sur l'identification de domaines d'activités de formation, y compris l'établissement d'un réseau, que ce programme pourrait renforcer et ainsi combler certaines insuffisances des capacités disponibles.

Ce document est un rapport d'activités du programme qui donne en même temps les résultats de l'étude sur l'inventaire des services d'appui et de financement de la production agricole.

I. CADRE DE TRAVAIL

Le programme est piloté par différents organes dont les activités concourent à faciliter l'exécution des projets mis en œuvre. Il s'agit de l'assemblée des partenaires, du comité national de pilotage et de l'unité de coordination. Le Comité National de Pilotage constitue l'organe moteur du programme et à ce titre il est l'objet d'une codification précise sur le plan de la composition et celui du fonctionnement.

1.1 Le Comité National

1.1.1 Composition

Les institutions suivantes sont représentées dans le comité :

- L'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), responsable du point focal du SAFGRAD et coordonnateur du programme,
- L'Unité de Politique Agricole (UPA), représentant la Direction de l'Agriculture,
- Le Projet de Modernisation et d'Intensification de l'Agriculture (PMIA), représentant les institutions de financement,
- L'Union Nationale Interprofessionnelle des Semences (UNIS), qui assure la présidence du comité,
- La Sénégalaise de Chimie (SENCHEM)
- Le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR), et
- Le CONGAD.

Le CNP est dirigé par un président désigné parmi ses membres et son secrétariat est assuré par l'ISRA, notamment par le Chargé de Programme. Il peut s'adjoindre toutes autres compétences utiles et se réunit une fois par trimestre.

1.1.2 Rôle

Les attributions du CNP sont les suivantes :

- ✓ Identifier les bénéficiaires du programme d'appui et assurer leur sensibilisation et leur information sur les activités du programme ;
- ✓ Développer la méthodologie pour la mise en œuvre du programme (finalisation de la matrice de planification des activités, définition du mécanisme de la formulation de la demande, définition des critères de sélection des projets) ;
- ✓ Examen et approbation des propositions de projets soumis par les bénéficiaires ;
- ✓ Identifier et mobiliser l'expertise pour la réalisation de tâches spécifiques et ;
- ✓ Suivi et évaluation des activités du programme.

Le Président du CNP doit:

- + fournir le leadership au CNP pour l'exécution des termes de référence,
- + superviser l'exécution des activités du programme par le coordonnateur national et le chargé de programme,
- + aider à la facilitation des contacts institutionnels et politiques à différents niveaux entre le programme et ses partenaires pour assurer le programme de leur soutien

L'équipe de coordination nationale (Coordonnateur National et Chargé de Programme) est l'organe d'exécution du CNP avec des fonctions administratives, techniques et financières. Elle veille à la réalisation des objectifs opérationnels du programme en :

- + assurant le secrétariat du CNP,
- + veillant au suivi technique, administratif et financier des activités du programme conformément aux termes de référence du CNP et au calendrier prévu,
- + identifiant et mobilisant l'expertise nécessaire à la réalisation des tâches du programme,
- + et en facilitant les échanges d'informations et d'expériences entre partenaires.

1.1.3 Activités

Depuis la réunion de consultation de janvier 2000, le comité national de pilotage a beaucoup œuvré pour l'avancement du programme. Le programme est axé sur le développement d'un cadre d'orientation des efforts tendant à renforcer les services d'appui à la production et les services financiers ainsi qu'à développer, tester et promouvoir les options à travers le renforcement des partenariats et des réseaux.

Pour procéder à un inventaire et une analyse des services d'appui et de financement de la production agricole, une étude a été confiée à un consultant national devant :

- (i) faire un inventaire, une revue critique et une analyse des services d'appui et de financement de la production agricole financés par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et par les ONG internationales et nationales et le secteur public.

(ii) analyser les contraintes institutionnelles et en matière de politique qui expliquent l'inefficience ou le manque de SAFPA et qui freinent la croissance de la production du secteur agricole.

(iii) identifier et documenter les succès et les meilleures solutions de SAFPA.

Après avoir constaté des manquements dans le document du consultant national, il a été initié des études complémentaires confiées à des membres du comité pour couvrir les domaines des intrants et du matériel agricole, de la formation et des finances. Ceci a permis d'appliquer un principe fondamental du programme qui est l'utilisation de l'expertise des membres du comité.

Les résultats des études ont été discutés et validés d'abord par le CNP puis par l'assemblée des partenaires qui a réuni l'ensemble des structures concernées ou intéressées par les SAFPA au cours d'un atelier national. Bien que des contacts aient été établis avec l'USAID et Chemonics International, ces structures n'ont pas pris part à ces échanges.

1.2 Plan d'actions

Le suivi réalisé par le CNP a nécessité le réaménagement du plan d'actions initialement fait en fonction de l'état d'avancement du programme. Le tableau suivant donne l'état d'avancement dans l'exécution du plan d'actions.

Programme SAFPA Sénégal: REVUE des OBJECTIFS et ACTIVITES

OBJECTIFS	ACTIVITES	RESULTATS
1. Dialogue avec les missions USAID et autres bailleurs intéressés par l'amélioration des SAFPA	Rencontres avec la Mission USAID/Dakar : <ul style="list-style-type: none">- Réunion consultative sur les SAFPA en février 2000- Rencontre du 22 Mars avec une délégation du CNP pour préparer l'atelier national- Atelier national du 29 Mars	Résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none">- l'USAID n'a participé aux rencontres du programme SAFPA que lors de la réunion consultative de janvier 2000 <p>Suggestion: Malgré les multiples démarches du comité à travers le point focal qui se sont avérées non encore fructueuses, on a pu noter de la part de l'AID un désir d'établir et d'intensifier le dialogue. En effet lors de la dernière rencontre, la mission nous a informé de l'adoption d'un nouvel objectif stratégique de l'agence concernant l'agriculture. Cela peut être une opportunité que le programme doit saisir pour mieux impliquer la mission.</p> <p>Personne contact à l'USAID : François Faye</p>

2. Dialogue avec secteur privé, ONG et autres groupes intéressés par l'amélioration des SAFPA

Rencontres :

- Réunion consultative de janvier 2000
- Etudes des experts nationaux
- Diverses réunions du Comité National
- Atelier National

- participation effective du secteur privé et des ONG aux rencontres du programme SAFPA
- fourniture d'informations pertinentes par ces partenaires privés : services, partenaires, stratégies, aires d'évolution, etc.

Observation (enseignement): Les partenaires du secteur privé se sont révélés disponibles pour la consultation et le dialogue sur les activités SAFPA.

Exemples d'institutions locales rencontrées :

- Direction Agriculture (Younoussa Mballo) ; ANCAR (Emmanuel Sène) ; ITA (Ousmane Sy) ; SODEFITEX (P Michel Camara)
- AFRICARE (Coumba Diouf Seck); CONGAD (Aliou Sarr); GREEN/SENEGAL (Voré Gana Seck); Rodale Institute (Ali Guèye Dieng) ; FONGS/CNCR (Babacar Ndao), AHDIS (Amacodou Diouf)
- Crédit Mutuel du Sénégal (E.H.Moussa Diongue) ; PMIA (Malick Guèye) ; UNIS (Demba Ndoye) ; SISMAR (Birame Ngoye Fall)
- Etc.
-

3. Inventaire des principaux types de SAFPA des partenaires de l'USAID et des autres bailleurs	Etude inventaire des SAFPA par les experts nationaux	Types de services couverts (liste fournisseurs voir rapports experts nationaux): <ul style="list-style-type: none"> - Semences, - Engrais et pesticides, - Equipement/Matériel agricole - Information et Formation des producteurs - Services de Financement
4. Identifier et dialoguer avec les agents/organisations US impliqués dans les SAFPA (enquêtes)	Rencontres : <ul style="list-style-type: none"> - Réunion consultative - Atelier National - Visite à Dyna entreprises (Chemonics) - Etudes experts sur les ONG 	<p>Le contact avec Chemonics a permis de jeter les bases d'une collaboration et d'échanges d'informations, à ce titre on a pu y acquérir une base de données sur les institutions de Micro finance qui ont une partie du crédit destinée aux intrants agricoles. A la suite des contacts que nous avons initié par courrier électronique, le directeur de Dyna nous a notifié qu'il était disposé à rencontrer le CNP selon un calendrier que ce dernier devra fixer. Contact Dyna : Charles MAY.</p> <p>Dans son étude, l'expert du comité a enquêté des ONG américaines (World vision, Africare, CRS, Winrock international, Rodale institute ...)</p>
5. Développer le système de collaboration et partenariat pour améliorer les SAFPA dans les zones rurales.	Rencontres: <ul style="list-style-type: none"> - Experts nationaux - Comité National de Pilotage - Atelier National 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires identifiés et impliqués dans les activités du Comité National : secteurs privé et public, ONG et Producteurs (voir composition du CNP). - Différents systèmes de provision d'intrants et crédit ont été identifiés (cf rapports experts). On peut les renforcer par l'appui à la formation et le micro crédit.

6 Etablir un réseau entre mission USAID, ONG et autres partenaires pour faciliter le flux continu d'informations utiles à l'amélioration des SAFPA

Activités faites :

- Comité National fonctionnel
- Rencontres Comité National et Assemblée des partenaires (atelier)

- Les cadres de concertation permettent un échange d'informations entre les partenaires.
- Sur le plan national un réseau d'informations devra être mis en place. Pour ce faire, l'appui d'un expert est prévu

7. Identifier et établir des mécanismes de prestation de services pour répondre aux demandes d'assistance des missions USAID et des organisations nationales programmes ?

Activités faites :

- Experts du Comité National sollicités pour réaliser des études sur les SAFPA
- Rencontres avec la Mission USAID.

- Expertise variée disponible au sein du Comité National : ceci peut servir de base pour établir un tel mécanisme
- l'USAID se déclare favorable à la collaboration avec le programme.

Observations : Il est urgent de régler le problème de l'implication efficace et durable de la mission USAID afin de mettre en œuvre un mécanisme pour mieux prendre en charge leur préoccupations. L'appui de l'expert en réseau d'informations et de partenariat va contribuer à identifier et établir ce mécanisme.

8. Développer mécanisme pour identification et suivi performance des options innovatrices pour améliorer les SAFPA

Activités faites :

- Etudes des experts nationaux
- Discussions/enrichissement par les membres de l'assemblée des partenaires (atelier national)

Les échanges entre le Comité et les partenaires ont permis :

- d'identifier des options innovatrices
- de poursuivre leur analyse et leur processus de validation.

Observations : L'exécution des activités pilotes (phase II) permettra de promouvoir la dissémination des options innovatrices. Le mécanisme du suivi des performances par la mission, les secteurs publics et privé sera développé avec l'appui du consultant en réseaux d'information et de partenariat.

9. Etablir un système d'information pour échanger meilleures pratiques et leçons

Activités faites :

- Collecte d'information par les experts
- Base de données constituée et gérée par le Chargé de Programme
- Atelier national comme forum d'échanges d'expériences avec les partenaires

- Eléments du système d'information en place
- Le système d'informations devra être mis en place avec l'appui d'un consultant
- Le comité suggère la confection de bulletins d'information et la mise en place de groupes de discussion électronique pour échanger des informations et des expériences mais aussi l'organisation de visites de terrain.
-

10. Analyser et déterminer demande de SAFPA (par mission AID et organisations nationales)

Pas encore fait

Demande par mission USAID pas encore déterminée.

Observations : Activité à couvrir par le consultant en développement de réseau d'information

11. Analyser et déterminer le caractère pertinent et approprié des SAFPA pour le renforcement des marchés sous-régionaux de facteurs et de produits

Etude pas encore faite

Remarque : Etude régionale à programmer ; néanmoins, sa réalisation nécessite des ressources additionnelles à fournir par SAFGRAD et USAID. Cette étude a été réalisée par le Réseau Ouest Africain (ROPPA) et un atelier sous régional sur les politiques agricoles sous régionales est en vue. Il serait bon de voir dans quelle mesure on peut accéder à ces études.

12. Etablir un programme pour développer les mécanisme (forums, formation de groupes et développement d'associations) de renforcement du partenariat et de mise en réseau sur le plan national et régional

Activités faites : renforcement du partenariat

- Unité Focale, Chargé Programme et Comité National en place
- Plusieurs réunions du Comité tenues;
- Atelier national et régional en Mars et Avril 2001
- Mécanisme en place, programme à élaborer

Observations : Programme de subventions d'appui à mettre en place pour la phase II.

13. Fournir appui technique et financier pour développement des ressources humaines (formation) aux organisations prestataires de SAFPA

Activités faites :

- Etudes des experts
- Discussions en réunions de Comité

Besoins de formation et bénéficiaires identifiés par les experts et discutés par les membres du Comité.

Observations : L'appui technique et financier à fournir sera partie intégrante des activités pilotes à financer et à exécuter durant la phase II.

14. Fournir un appui financier aux ONG et intermédiaires financiers pour promouvoir les options innovatrices en matière de services financiers

Activités faites :

- Etudes des experts

- Fournisseurs de services financiers identifiés par les experts

Observation : Un appui financier sera fourni aux ONG et intermédiaires financiers impliqués dans les activités pilotes (phase II)

I. LECONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES

1.1. Intrants et Matériel Agricole

L'agriculture constitue la véritable ossature de la société et de l'économie des pays de la sous-région.

Au Sénégal, la politique agricole a connu plusieurs orientations dont l'analyse permet de faire l'inventaire et l'évaluation des services d'appui consacrés au secteur des intrants et du matériel agricole.

Dès l'indépendance (1960), l'Etat prend en charge les missions d'encadrement du monde rural, de production et de distribution (à crédit) d'intrants et de matériel agricole, de financement de la collecte et de la commercialisation des produits agricoles.

Après les années 70-80, suite à un lourd endettement du monde rural et les difficultés d'évolution dans le secteur, l'Etat décide de se désengager et de responsabiliser les organisations paysannes. Les fonctions de production, commercialisation et gestion des intrants agricoles sont transférés au secteur privé

1.1.1. Les semences

La problématique semencière au Sénégal revêt plusieurs aspects d'ordre technique, financier et organisationnel :

- dégradation de la structure du capital semencier (vieillessement du matériel végétal, fléchissement du schéma classique de production...),
- insuffisance des quantités de semences (baisse de la production et des crédits de collecte de semences ; insuffisance et vétusté des équipements de production, collecte et conditionnement...),
- baisse du niveau de formation des producteurs (déperissement de l'encadrement technique, manque de suivi-contrôle de la multiplication semencière ...)
- obsolescence du matériel agricole et renchérissement du coût des facteurs de production,
- faible capacité d'investissement des producteurs et insuffisances du crédit agricole (conditions et délais de dénouement difficiles)

1.1.2. L'engrais et les produits phytosanitaires

Au Sénégal, plusieurs approches ont été initiées en vue de relancer la production agricole. A l'origine, le programme agricole assurait l'approvisionnement des producteurs en engrais. Le prix de l'engrais était à l'époque largement subventionné. Grâce à ce système d'approvisionnement basé sur l'Office National de Commercialisation et d'Assistance au développement (ONCAD), des niveaux records de consommation en engrais ont été enregistrés. C'est le cas de la campagne 1976/1977 au cours de la quelle, le niveau de consommation avoisinait les 85.000 tonnes.

Le début des années 1980 est marqué par les programmes d'ajustement structurel dont les principales mesures ont consisté :

- En une diminution significative du niveau d'intervention de l'Etat dans la filière engrais ;
- La réduction des effectifs des sociétés d'encadrement ;
- La dissolution de l'ONCAD.

Toutes ces mesures ont évidemment eu une incidence sur le niveau de consommation des engrais. Dès la campagne 1982/1983, la consommation a brusquement baissé de 80.000 à 18.000 tonnes.

La Nouvelle Politique Agricole (NPA) adoptée en 1984 consacre le désengagement définitif de l'Etat du circuit d'approvisionnement et de distribution en engrais et l'arrêt des subventions publiques sur le prix de l'engrais. A la suite de ce désengagement, la SENCHIM s'est attelée à la mise en place d'un réseau de distributeurs. A l'heure actuelle ce réseau est constitué de vingt-quatre (24) distributeurs disséminés dans les principales régions agricoles du pays. Grâce à ce réseau, la SENCHIM est en mesure d'offrir aux producteurs des produits de qualité, en quantité et à temps.

L'essentiel des ventes s'effectue au comptant. Le crédit reste la principale source d'approvisionnement des producteurs contractuels qui sont les principaux consommateurs d'engrais.

Le système de crédit a connu des améliorations. Il reste que son fonctionnement ne permet pas aux producteurs de dégager une marge financière suffisante de nature à assurer leur approvisionnement en intrants d'une campagne à une autre. En plus de l'assouplissement des conditions d'accès au crédit, une des grandes revendications formulées par les producteurs de la vallée lors du forum de NDIAYE résidait dans l'annualisation du crédit.

1.1.3. Le matériel agricole

L'analyse de la filière du matériel agricole permet de dégager plusieurs constats :

1. Depuis le désengagement de l'Etat, avec les différents programmes d'ajustement structurel, les paysans sont confrontés à des problèmes de renouvellement du matériel agricole acquis depuis plusieurs années. Ainsi, on assiste à un phénomène de sous équipements assez avancés. Face à cette situation, des initiatives sont nées pour pallier le déficit dans la prise en charge des Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole (SAFPA), notamment les services liés à l'approvisionnement en matériel agricole.

2. L'artisanat rural joue un rôle important dans la maintenance et la réparation des équipements, cependant son intervention ne peut pas indéfiniment tenir le parc en état de fonctionner. Heureusement, en plus de l'intervention sur le matériel existant, les artisans font la fabrication de l'essentiel du matériel de traction.

3. Concernant le circuit industriel, malgré les mesures encourageantes prises par l'état dans le cadre du programme de relance, à savoir la diminution de l'apport personnel qui est passé de 20 à 10% et du taux d'intérêt de 12,5 à 7,5%, beaucoup reste à faire. Le véritable

problème du crédit d'équipements agricoles demeure son coût élevé et surtout sa durée de remboursement relativement faible.

4. A part quelques achats sur fonds propres, le financement du matériel agricole est réalisé par la Caisse nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) en majorité, des projets de développement (FED/PME, FPE et PMIA) et quelques ONG sous forme de crédit et de dons. Les mutuelles de crédit se développent de plus en plus et peuvent être un remède efficace pour le financement de la filière notamment dans sa composante artisanale. En effet, leur facilité d'accès, leur capacité à satisfaire des demandes d'un montant faible en font un recours privilégié des acteurs du secteur informel.

6. Le problème de maintenance du matériel agricole motorisé reste le principal facteur limitant pour le développement de la mécanisation. La dégradation rapide des engins peut avoir comme point de départ le manque de formation des conducteurs et la mauvaise qualité des huiles et carburants utilisés. La difficulté réside dans l'approvisionnement effectif des pièces détachées et la qualité des intervenants mécaniques.

7. La location de matériel agricole est devenue aujourd'hui une activité à part entière pour une bonne partie des forgerons, mais aussi pour certains commerçants. Les forgerons comme les commerçants récupèrent de vieux matériels pour les retaper et les mettre en vente ou en location. C'est aussi le cas de la prestation de services pour le travail du sol et de post-récolte assurée par des particuliers et des GIE dans la vallée du Sénégal et la zone des Niayes notamment.

1.2. Formation

La formation des producteurs a beaucoup évolué ces dernières années dans le cadre des différentes politiques agricoles mises en place au Sénégal, eu égard à l'intérêt de plus en plus grand accordé aux Organisations de Producteurs. Leur rôle structurant est maintenant admis (Atelier Banque mondiale, Washington juin 1999). Autant ils étaient considérés comme des imitateurs devant uniquement reproduire les gestes techniques qu'on leur apporte, ils sont maintenant considérés comme une pièce maîtresse du système pour augmenter la production et la productivité agricole qui sont demeurées très faibles durant tout ce siècle malgré des efforts soutenus fournis par les gouvernants.

Pourtant, au delà des résultats quelquefois mitigés tout le long des années et par rapport aux différentes politiques agricoles mises en œuvre, l'évaluation du système de formation autant professionnelle dans les écoles que celle des producteurs a abouti à un constat majeur: l'inadéquation de la formation et des problématiques actuels de développement rural. Il faut reconnaître qu'il y a ça et là des îlots de succès qu'il serait bon de capitaliser pour les inscrire dans une nouvelle forme de politique de formation pouvant relever les multiples défis du monde rural sénégalais. C'est à cela que le programme de renforcement des services d'appui et de financement de la production agricole veut s'atteler.

Quant aux objectifs de formation fixés aux écoles, on peut retenir quelques faiblesses du système à travers l'instabilité de la tutelle, le déséquilibre dans l'offre de formation, la mauvaise répartition géographique des institutions, la mauvaise répartition public/privé, etc.

Des ONG ont réussi tant bien que mal à assister les populations sur le plan des moyens et de la formation (voir renforcement de capacités USU/USAID)

Nous retiendrons que l'Etat a toujours cultivé une volonté d'adaptation de son système de formation aux sollicitations des structures d'encadrement du monde rural. Avec les politiques d'ajustement structurel, les ONG et OP ont contribué à réduire fortement la place laissée vacante par l'Etat et ont assuré une bonne partie de la formation des producteurs. Et c'est cette même volonté qui a fait que depuis 1990 dans un contexte de mondialisation, des orientations nouvelles furent retenues afin d'épouser les contours des politiques de développement agricole.

Aussi depuis 1991, l'Etat, les appuis d'aide au développement, se sont engagés dans un processus d'adaptation du système de formation à une réalité du milieu agricole sénégalais où le poids des organisations de producteurs, des privés et des ONG ne fait que confirmer d'avantage le désengagement de l'Etat.

1.3. Finances

A ce niveau, on peut dégager plusieurs constats :

1. Le fonctionnement effectif du marché financier rural nécessite en réalité l'existence de plusieurs sources de financement complémentaires. L'essentiel du financement du monde rural continue à provenir du secteur bancaire classique. Le rôle des SFD consiste dans la réalité à compléter cette offre financière en finançant de petites unités que leur démarche de proximité leur permet de mieux connaître, alors que les banques participent quant à elles plus au financement des intermédiaires (sociétés de collecte) et des Petites et Moyennes Entreprises Agricoles (PMEA) dont le volume de financement est compatible avec la recherche d'économies d'échelle.

2. La nature des marchés et la réponse des institutions jouent un rôle important dans le succès des institutions sur ces marchés. Les institutions qui interviennent avec succès dans les zones rurales à potentiel intermédiaire (moyen) introduisent des innovations dans leur stratégie d'approche qui leur permettent de réduire leurs coûts de transaction. Ces structures préfèrent une organisation décentralisée et utilisent le bénévolat des membres du groupe comme moyen d'action. La tarification de leurs produits financiers, relativement élevée, est acceptée par les bénéficiaires du fait de la distribution de droits de propriété. En général, dans ces structures, les membres sont les bénéficiaires des produits et services financiers.

3. Les institutions qui ont démarré leurs activités dans les zones rurales avec des produits et des coûts des structures qui ne sont pas adaptés au marché local ont adopté une ou plusieurs stratégies parmi les suivantes pour pouvoir se pérenniser : i) s'adapter au marché local ; ii) changer de localisation géographique en s'orientant vers des marchés à plus fort potentiel ; iii) maintenir une structure qui puisse leur permettre de continuer à bénéficier de subventions.

4. Au Sénégal, les structures qui ont atteint la masse critique ont développé leurs activités grâce à une intervention en zone urbaine. C'est notamment le cas de ACEP, CMS et PAMECAS. Certaines d'entre elles (ACEP, CMS) ont démarré en zone rurale ; elles y ont enregistré une croissance relativement faible d'où leur option de re-déploiement vers les

zones urbaines afin d'améliorer substantiellement leur situation financière. Les autres ont carrément commencé par les zones urbaines à fort potentiel.

5. Les institutions avec les plus forts potentiels de se rentabiliser (ACEP, CMS, PAMECAS) continuent de déployer des stratégies d'adaptation aux marchés après avoir atteint l'équilibre financier.

6. En zones urbaines, malgré l'impersonnalisation plus élevée des relations sociales, les institutions de la micro finance éprouvent moins de difficultés à constituer un portefeuille leur permettant de couvrir le coût de leurs opérations financières. (PAMECAS, Femmes de Dakar)

7. Les produits offerts par les différents systèmes (toutes approches confondues) tendent à se standardiser. C'est en général des crédits ouverts. Pour les crédits directs, les garanties exigées s'appuient le plus souvent sur la caution solidaire et, quelques cas (ACEP, CMS) sur des sécurités réelles.

8. Cette standardisation des produits s'accroît avec le niveau de développement du marché et l'expérience financière des clients. A ce niveau de développement des marchés, la demande solvable excède l'offre de crédit.

9. Les relations directes des banques avec le marché des petits crédits restent difficiles. Les SFD obtiennent de meilleurs taux de remboursement que les banques sur les lignes de crédit du fait de la plus grande proximité avec les clients. La recherche de l'efficacité globale du système de financement passe fatalement par une plus grande implication des SFD.

II. MEILLEURES PRATIQUES

3.1 Intrants et Matériel Agricole

La situation des intrants et du matériel agricole au lendemain du désengagement de l'Etat s'est vite dégradée. Même si les producteurs ont eu beaucoup de peine à faire face à leurs besoins de plus en plus croissants en intrants et en équipement, certains acteurs ont vite compris l'opportunité que cela présente en matière de distribution. C'est ainsi que beaucoup d'initiatives ont été prises pour pallier ce déficit :

3.1.1 Les semences

Il s'agit du Programme d'Appui au Secteur Semencier Arachide pour la Relance de la Filière.

Inscrit dans le cadre de la libéralisation totale de la filière à tous les stades, le programme de relance prévoit le transfert de la gestion des différentes fonctions aux opérateurs professionnels. L'exécution dudit programme financée sur fonds STABEX, est confiée au CNIA (Comité National Interprofessionnel de l'Arachide) qui regroupe les différents acteurs de la filière autres que les services publics.

Ce programme de relance de la filière arachide s'articule autour de plusieurs composantes dont :

L'appui à l'intensification de la production par :

- la mise à disposition des producteurs de semences sélectionnées certifiées obtenues par la mise en place d'un programme semencier à moyen terme (3-4 ans) ;
- la structuration et le renforcement des compétences d'une organisation professionnelle de producteurs d'arachide autour des fonctions d'appui à la production (conseil agricole, conseil de gestion) et des fonctions économiques liées à la filière, notamment en matière d'approvisionnement en semences, engrais et produits phytosanitaires, de crédit (relations et articulation avec les banques et les systèmes financiers décentralisés) et de commercialisation de la production ;
- l'identification et la faisabilité de la mise en place de systèmes de crédit adaptés susceptibles de satisfaire les besoins en crédit court et moyen terme des producteurs (semences, intrants, équipements) ;
- la réflexion sur le niveau d'utilisation en intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires) et le niveau d'équipement des exploitations agricoles comme déterminants d'une politique de relance de la production.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Semences (UNIS), membre du CNIA, est chargée de la mise en œuvre du programme semencier arachide. Tenant compte de l'importance du volet semences qui est une composante du programme de relance de la filière arachide, il a été retenu un ensemble de services d'appui et de financement aux opérateurs semenciers de l'UNIS intitulé « Programme Appui à l'UNIS ».

Dans l'ensemble, les activités d'ouverture et d'élargissement du cadre de l'UNIS, de concertation avec les services publics, d'information et de formation des opérateurs privés semenciers ont été mises en œuvre. De même la conduite d'importants programmes de production et de distribution de semences sélectionnées ont été exécutés durant les campagnes 1999/2000 (7.800 T de réalisation) et 2000/2001 (20.000 Tonnes de prévision).

3.1.2 L'engrais et les produits phytosanitaires

A partir de 1988, pour accompagner l'Etat dans ses efforts de relance de la production agricole afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, la SENCHIM s'est engagée dans des activités promotionnelles à travers un Programme Intégré de Démonstration (PID). L'objectif poursuivi à travers ce PID était d'amorcer le transfert des innovations techniques en vue d'augmenter l'emploi des engrais, pesticides et semences de qualité.

La mise en place de parcelles, de champs de démonstration a permis de visualiser les effets des facteurs de production et l'interaction des composantes des différents paquets proposés. La vulgarisation était l'une des principales idées de ce PID qui s'est déroulé en deux étapes.

La première étape (1988/1990) a consisté en la mise en place de parcelles, de champs de démonstration.

Durant la deuxième phase (1990/1994), l'expérience a été généralisée avec la vente d'intrants à crédit. Les superficies concernées sont passées de 4000 hectares en 1993 à 25.000 hectares en 1995.

Les résultats enregistrés par ce programme ont été très appréciables. Cependant, l'objectif initial d'intensifier 150.000 hectares n'a pu être atteint. Le recouvrement des crédits consentis n'a pas été facile en raison des moratoires et annulations de dettes. Beaucoup de producteurs se sont réfugiés derrière la clémence de l'Etat compte tenu du contexte politique de l'époque. La conséquence : la SENCHIM s'est retrouvée avec de forts taux d'impayés sans possibilité de recours contre l'Etat commanditaire du programme. C'est ainsi qu'elle a été contrainte d'abandonner l'expérience dès la fin de la campagne 1994/1995.

La campagne 1999 / 2000 marque un nouveau tournant avec le programme spécial de l'Etat en faveur des producteurs. Ce programme a consisté à distribuer à crédit aux producteurs des semences (70 000 tonnes) et de l'engrais (70 000 tonnes) .

Grâce à ce programme des niveaux records de production sont attendus sur les principales spéculations. L'expérience du PID n'a pas empêché la SENCHIM d'initier une nouvelle approche fondée cette fois-ci sur des relations de partenariat.

Les tests de fertilisation sur le riz et le maïs ont été menés à la suite d'un protocole d'accord signé entre la Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta (SAED) et la SENCHIM. Ces tests ont été précédés d'une phase d'information et de sensibilisation afin d'emporter l'adhésion des producteurs au programme.

L'objectif était de démontrer qu'il n'y a pas de fatalité à des rendements dérisoires dès lors que certaines conditions minimales sont réunies :

- ☞ Une bonne maîtrise de l'eau (pluies utiles et irrigation) ;
- ☞ Une bonne protection des cultures ;
- ☞ Une bonne fertilisation.

Le succès et l'originalité de ces tests tiennent au fait que l'identification des acteurs s'est faite sur la base de critères précis.

Ainsi, en ce qui concerne les producteurs, il est exigé à leur niveau :

- Qu'ils soient intéressés à l'emploi des engrais, pesticides et amendements ;
- Qu'ils acceptent d'appliquer des techniques améliorées ;
- Qu'ils disposent d'équipements adéquats pour préparer et traiter les cultures ;
- Qu'ils disposent d'une parcelle visible et bien aménagée.

Concernant le choix des parcelles, la considération qui a prévalu est que celles – ci devront être représentatives du milieu sur le plan du sol. Ce critère met en évidence un autre intérêt de ces tests, la gestion de l'évolution de la fertilité des sols.

La conduite des essais/ démonstrations quant à elle s'est faite sur la base d'une fiche technique qui a été élaborée à cet effet.

Le suivi des essais /démonstrations a été confié à des agents de suivi dont la mission a consisté à s'assurer de l'application correcte des différents thèmes techniques dont :

- La préparation du sol et des amendements ;
- Les semis ;
- Le conseil sur l'application des engrais et amendements.

La division des parcelles des producteurs en sous – parcelles sur les quelles ont été appliquées différents paquets, a permis de choisir à la fin du programme les meilleurs paquets en termes de performances technique et économique.

La conduite des tests sur plusieurs années a permis :

- De mesurer et d'évaluer les résultats d'une année à une autre ;
- De commencer à fixer le (les) paquet (s) à vulgariser ;
- De choisir les dispositifs de démonstration plus simples ;
- De revoir les quantités proposées dans les différents paquets afin de les rendre plus économiques.

3.1.3 Le Matériel Agricole

La situation difficile des producteurs en matière d'approvisionnement en matériel agricole a stimulé les acteurs pour le développement d'initiatives alternatives. C'est le cas de l'émergence de l'artisanat rural dans la fabrication et la maintenance, de la prestation de service et de la location de matériel agricole.

En outre, deux expériences ont attiré notre attention par l'originalité de leur démarche et l'importance des résultats enregistrés. Il s'agit du projet de promotion de l'artisanat à Thiès (PROM'ART) et du projet de développement agricole sénégal-indien (PDASI).

Face à la vétusté des appareils productifs, leur non renouvellement et l'insuffisance de qualification professionnelle des artisans, le PROM'ART est né du partenariat entre la Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS) et les bailleurs de fonds : Communauté Européenne, Ministère des Affaires Etrangères d'Autriche et l'ONG autrichienne EWA. Depuis sa création, le projet intervient dans le renforcement des capacités des artisans par la formation technique et l'appui à l'organisation.

L'originalité de cette expérience réside dans les faits suivants :

- soutien aux activités de regroupement des artisans au sein d'associations professionnelles. Dans ce cadre des GIE pluridisciplinaires ont été formés regroupant des forgerons, des cordonniers, des teinturiers, etc. Ces GIE se sont regroupés au sein du Collectif des Artisans de Notto Diobass (CANOD) qui compte plus de 1200 membres et fait partie de la Fédération Nationale des Artisans du Sénégal (FENAS).
- création d'une mutuelle d'épargne et de crédit des artisans de Thiès (MECART) devant faciliter l'accès au crédit des artisans.
- Appui à la participation à des foires et expositions artisanales pour faciliter la commercialisation des produits au niveau local.

La création de l'atelier de Développement Technique (ADT) pour la fabrication de matériel et la formation des artisans constitue une initiative intéressante et son autonomisation augmente ses capacités d'intervention.

Au niveau du PROM'ART la contrainte majeure est la diversité de la cible qui est constituée de la presque totalité des corps de métier de l'artisanat au Sénégal. C'est ainsi qu'un redimensionnement est entrain d'être opéré tendant cependant à marginaliser davantage les artisans forgerons.

Concernant l'atelier, son autonomie lui exige des résultats financiers pour pouvoir pérenniser ses activités. Ceci diminue ses possibilités d'appui aux producteurs artisans notamment pour la formation. Dès lors un travail d'intermédiation est projeté pour permettre aux artisans d'accéder à des fonds destinés à la formation.

L'autre contrainte de l'atelier se situe dans la commercialisation de la production. Ce phénomène est dû certainement à l'enclavement du site mais aussi et surtout au faible pouvoir d'achat des bénéficiaires. Il est envisagé la signature d'un protocole avec la mutuelle des artisans de Notto pour permettre aux paysans d'accéder au crédit équipement.

Le PDASI a comme objectif principal de contribuer à la modernisation de l'agriculture sénégalaise par :

- Le transfert de technologies (formation, démonstration) ;
- L'amélioration de la production agricole existante, la diversification des cultures et l'introduction de nouvelles spéculations ;
- Le relèvement du niveau d'équipement des exploitations agricoles des zones concernées.

Il intéresse les zones de la SAED et de la SODEFITEX c'est à dire respectivement les zones de la vallée du fleuve Sénégal et cotonnière.

Ce projet est un fruit de la coopération Sud-Sud. Il a fait suite à la mission indienne dans la vallée, pendant laquelle des experts indiens ont échangé avec les producteurs qui ont exprimé leurs besoins en matière d'équipement agricole. C'est là que réside son originalité car il constitue une réponse à la demande des producteurs des zones concernées, demande qu'ils ont eux même exprimé en matière d'équipement.

Les conditions exceptionnelles d'accès au matériel fixées par le projet sont difficiles à généraliser pour la pérennité de cette activité. Les écarts très élevés avec les prix pratiqués par les concessionnaires de la place sont essentiellement dus à des taxes élevées sur l'importation. Aussi le crédit équipement doit être repensé puis généralisé pour mieux faciliter l'accès à ce service essentiel pour le développement de la production agricole.

3.2 Formation

Il faut néanmoins reconnaître que le trait commun à tous les intervenants est peut être celui d'affirmer vouloir répondre aux besoins de connaissances des OP. La question est alors de savoir comment se sont élaborés ces besoins que l'on prétend percevoir. Il est peut être naïf de penser que les besoins s'expriment sur simple demande et sans à priori lié à celui qui les suscite. Le temps, la connaissance mutuelle et la clarté dans les objectifs de chacun sont sans

doute les ingrédients nécessaires pour la construction d'actions viables répondant aux attentes d'un groupe. Les intervenants qui s'y emploient en général d'une manière classique sont nombreux et variés

Par ailleurs l'environnement international ne pouvait être ignoré, car la libéralisation a consacré l'ouverture des marchés engendrant une compétition généralisée à l'échelle mondiale.

3.2.1 En ce qui concerne l'Etat

C'est dans ce contexte que sont nées de nouvelles initiatives au sein des écoles de formation: la non automaticité du recrutement dans la fonction publique des sortants et l'élargissement de ses missions qui, en plus de la formation initiale, s'étendaient aussi à la formation des producteurs ruraux avec la mise en place des Comités régionaux de Gestion des fonds de formation rurale. L'approche laisse à désirer car elle ne prend pas en compte les préoccupations et les demandes clairement définies par les producteurs.

Une expérience très enrichissante se fait actuellement **entre l'ITA et les organisations paysannes en ce qui concerne la transformation et la conservation des produits agricoles dans le cadre de la recherche développement (expérience de l'incubation)**

3.2.2 En ce qui concerne les ONG.

Beaucoup d'expériences ont existé durant cette même période avec des ONG comme CARITAS (centres de formation), AFRICARE (Expérience sur les EBA), TOSTAN (Alphabétisation) aussi bien dans le domaine de la Gestion des ressources naturelles, du lobbying, de la démocratie, de la santé, du financement rural. Le principal enseignement réside dans la durabilité et la territorialité.

3.2.3 En ce qui concerne les OP.

Beaucoup d'expériences heureuses ont jalonné ce parcours durant cette même période avec des expériences toujours en cours et très enrichissantes dans le domaine de **l'information avec les radios rurales avec le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR)**. Le principal atout des OP réside dans la durabilité des activités et concerne tout le pays.

La FONGS/ACTION PAYSANNE a réussi des performances extraordinaires avec son fameux PEFA dans le domaine technique pour la formation des jeunes ruraux dans le cadre des échanges paysans depuis 1992 et dont l'esprit continue d'alimenter les Cadres Locaux de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP) du PSAOP actuel.

D'autres expériences très heureuses ont été conduites par des Organisations de producteurs (CNCR et FONGS) **en 1996 pour le renforcement de capacités de ces producteurs dans le domaine de la définition des politiques agricoles, des instruments de politique agricole et du commerce international (l'OMC). Les résultats sont palpables actuellement.**

D'autres expériences très enrichissantes sont menées par **UJAK de Podor, UGPM de MEKHE, L'AJAK de KOLDA, ADAK de Kaolack, ARAF de Fatick, FAPAL de**

LOUGA etc. sur la formation dans les exploitations familiales. Un ensemble de concepts maîtrisés par les OP sont fournis à leurs membres autant pour l'aspect sociologique pour la vision (les assemblées de maison), les aspects techniques de production (les technologies de GRN), les aspects de gestion (compte d'exploitation des exploitations), que les aspects de crédit et de financement (le produit unique de financement avec les caisses bleues, vertes et rouges mises en place par ces mêmes OP). Des succès importants sont enregistrés dans ce domaine (sur le plan de la vision, de la gestion et technique également par la mise en relation avec la recherche et les techniciens. Ceci s'explique par le fait que les exploitations familiales constitueront la composante essentielle de l'agriculture dans la prochaine décennie, même s'il faut retenir que des exploitations privées ne seront pas en reste notamment dans la zone des Niayes, en Casamance et dans la Vallée.

Les OP comme le CNCR, la Fédération des pêcheurs et la Fédération nationale des groupements de promotion féminine, la FONGS etc. développent toute une série de formation dans le sens de l'exploitation familiale avec une approche système pour la transformation des systèmes de production (information, appui conseil, formation).

3.3 Finances

En fait, trois systèmes dominant à présent le marché des SFD et poursuivent leur expansion, il s'agit bien évidemment du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), de l'Alliance pour le Crédit et l'Épargne à la Production (ACEP) et le Projet d'Appui aux Mutuelles d'Épargne et de Crédit au Sénégal (PAMECAS). Aucune autre formation ou réseau ne se dessine et dont l'impact puisse avoir une résonance nationale ; toutefois, les petites caisses locales méritent l'attention parce qu'elles se créent par défaut et / ou rencontrent des besoins spécifiques. Il s'agit d'offrir à ces micro caisses isolées l'appui d'une structure ouverte qui respecte leur autonomie et qui peut leur apporter les services communs dont elles ont besoin. La CNCAS pourrait jouer ce rôle tant qu'elle parvient à résoudre rapidement les contraintes institutionnelles qui pèsent sur elles.

L'intervention des Institutions de Financement Décentralisées (IFD) les plus actives (ACEP et CMS) dans la production agricole, en tant que tel, porte prioritairement sur les secteurs des oléagineux, maraîchage, qui bénéficient de réseaux de distribution bien établis et d'un processus technologique assez bien maîtrisé par les producteurs. Pour le riz qui ne peut se prévaloir d'un tel dispositif, seule la CNCAS a encore les moyens d'intervenir. L'essentiel de l'intervention des IFD dans le monde rural va vers les activités qui gravitent autour de l'agriculture et pour lesquels le cycle de production est plus rapide et le retour sur investissement plus avéré.

Les micro unités obtiennent rarement des capitaux directement du secteur bancaire. Elles constituent l'essentiel de la clientèle des SFD. La part des SFD dans le financement total du secteur agricole est faible en comparaison du secteur bancaire. En revanche, les SFD touchent une proportion plus importante des acteurs ruraux. Le taux de pénétration est estimé à 4% des actifs du Sénégal contre 6% au Mali (plusieurs centaines de milliers). Les financements sont globalement de court terme et portent sur des montants faibles. Les activités de financement concernent pour l'essentiel la production et accessoirement la consommation pendant la période de soudure.

III. DOMAINES PRIORITAIRES ET ACTIVITES PILOTES

1. semences

Objectif	Activités pilotes	Dispositif de base	Composantes
METTRE EN PLACE UN PROGRAMME AMELIORE DE PRODUCTION DE SEMENCES CEREALIERES ET HORTICOLES	Appui au opérateurs privés semenciers dans la production et la collecte de semences sélectionnées	<ul style="list-style-type: none">- Opérateurs privés semenciers (OPS)- Agents de qualité (AQ)- Institutions de Financement décentralisées (IFD)- Producteurs contractuels (PC)	<ul style="list-style-type: none">- Accès au crédit de campagne (production et collecte).- Appui à la formation des agents de qualité, des opérateurs et des producteurs (formation technique et en gestion)- Appui logistique

2. Engrais et produits phytosanitaires

Objectif	Activités pilotes	Dispositif de base	Composantes
<p>AMELIORER L'ACCES AUX ENGRAIS ET AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES</p>	<p>Appui aux groupements de producteurs pour l'accès à ces intrants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Groupements de producteurs - Opérateurs agréés par la SENCHIM - Institutions de Financement Décentralisées (IFD) 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès au crédit intrants (engrais et produits chimiques) - Appui à la formation des groupements (utilisation de l'engrais et gestion du crédit)

3. Matériel Agricole

Objectif	Activités pilotes	Dispositif	Composantes
RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES ET MANAGERIALES DES ARTISANS LOCAUX	Appui aux artisans pour la fabrication et la maintenance du matériel agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Groupements d'artisans - IFD - Atelier de Développement Technique (ADT) - ISRA 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès au crédit pour l'équipement et la fourniture de matières premières - Appui à la formation des artisans (formation technique et en gestion)

4. Micro finance

Objectif	Activités pilotes	Dispositif	Composantes
RENFORCER LES CAPACITES MANAGERIALES DES IFD	Appui aux IFD	- IFD	- Formation - Appui institutionnel

CONCLUSION

Le programme de renforcement des services d'appui et de financement de la production agricole financé par le SAFGRAD connaît un état d'avancement acceptable au Sénégal. Depuis son lancement en janvier 2000 avec la réunion de consultation, ses activités se sont globalement bien déroulées malgré quelques impairs (difficultés dans la réalisation de l'inventaire des SAFPA par le consultant national). Cette situation prévaut grâce à l'engagement des différentes parties qui ont tout mis en œuvre pour améliorer le cadre de renforcement des SAFPA avec notamment le recrutement d'un chargé de programme, l'initiation d'études complémentaires, etc.

L'étude sur l'inventaire des services d'appui et de financement de la production agricole a permis de :

- faire l'état des lieux des SAFPA,
- détecter les initiatives pour une meilleure prise en charge de ces services et d'en faire une analyse,
- et de faire des propositions d'axes d'intervention pour mieux renforcer les SAFPA.

Ainsi, il apparaît que même si le Sénégal connaît des problèmes dans la prise en charge de ses services d'appui et de financement de la production agricole, il a un grand potentiel pour développer un programme de renforcement dans ce sens. L'enrichissement et la validation des orientations proposées au niveau de l'atelier régional permettra de finaliser un programme cohérent et pertinent de renforcement qui intégrera la participation de tous les partenaires.

**Recherche et Développement des Cultures Vivrières dans les Zones Semi-Arides
d'Afrique (SAFGRAD)**

OAU/STRC-SAFGRAD
Bureau de Coordination
01 BP 1783
Ouagadougou 01
Burkina Faso

Tél (226) 30 60 71
(226) 31 15 98
Fax (226) 31 15 86
e-mail: oua.safgrad@cenatrin.bf

**Commission Scientifique, Technique et de la Recherche de l'Organisation de l'unité
Africaine (OUA/CSTR)**

Secrétariat OUA/CSTR
26/28 Marina
N.P.A. Building
P.M.B. 2359
Lagos
Nigéria

Tél (234) 263 34 30
(234) 263 32 89
Télex 28786 TECOAU NG
Cable TECNAFRICA
Fax (234) 126 36093
e-mail: oaustrel@rcl.nig.com

Organisation de l'Unité Africaine (OUA)

General Secretariat
P.O. Box 3243
Addis Ababa
Ethiopia

Tél (251-1) 51 77 00
Télex 21046 OUA ET
Cable OAU Addis Ababa
Fax (251-1) 51 78 44

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

African Union Specialized Technical Office on Research and Development

2001-05

RAPPORT NATIONAL DU PROGRAMMEDUR LE SERVICE D'APPUI ET DE FINANCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE, Senegal 2001

UA-SAFGRAD

UA-SAFGRAD

<https://archives.au.int/handle/123456789/8496>

Downloaded from African Union Common Repository